

# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Pour une ville plus juste, écologique et prospère.*

Juin 2021





**100 %**

Imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres postconsommation,  
fabriqué au Québec avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz.

# Table des matières

Introduction . . . . .	6
Le développement durable à Québec : une aspiration continue . . . . .	8
Les objectifs de développement durable de l'ONU . . . . .	10
Les réalisations de la Ville de Québec . . . . .	14
Enjeux, possibilités, forces et faiblesses . . . . .	30
Cap sur l'action durable 2030 : la vision . . . . .	34
Cap sur l'action durable 2030 : les défis collectifs . . . . .	36
La démarche participative . . . . .	42
Une mise en œuvre concertée . . . . .	44
Annexe 1 : les cibles prioritaires . . . . .	46
Annexe 2 : liste des plans et politiques de la Ville en lien avec la Stratégie de développement durable . . . . .	50
Annexe 3 : liste des partenaires consultés . . . . .	53
Annexe 4 : les inspirations . . . . .	54



Le développement durable vise à assurer à la fois la pérennité de notre écosystème, la vitalité de notre économie et le bien-être de notre communauté.

C'est l'approche la plus prometteuse, la plus structurante, la plus juste, pour faire face aux nombreux défis de notre temps, notamment ceux liés aux changements climatiques, mais aussi ceux révélés ou exacerbés par la crise pandémique actuelle, comme l'approvisionnement local ou l'isolement et la précarité dont souffrent certaines personnes.

Comme les villes sont l'épicentre de l'emploi, de l'aménagement urbain et de la qualité de vie

en général, elles se trouvent en première ligne pour faire face à de nombreux défis sociaux, économiques et environnementaux.

Je suis convaincu que la Ville de Québec, en tant que gouvernement de proximité, a une capacité de traduire le Programme 2030 des Nations Unies en mesures concrètes ayant des répercussions tangibles dans sa communauté.

Notre ambition est de faire en sorte que tous les nouveaux projets de la Ville soient évalués en fonction de leur impact sur les objectifs de développement durable. Nous voulons que le développement durable devienne le fer de lance de nos modèles d'intervention.

Il ne faudrait toutefois pas seulement voir le développement durable comme une réponse à des besoins institutionnels de planification. C'est avant tout un grand projet de société autour duquel nous devons tous nous mobiliser au bénéfice des générations futures.

Merci

Régis Labeaume  
Maire de Québec

*C'est avant tout un grand projet de société autour duquel nous devons tous nous mobiliser au bénéfice des générations futures.*



La Ville a un pouvoir et une responsabilité d'agir pour faire en sorte que ses interventions soient des facteurs durables de progrès pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Si elle vise l'exemplarité, la Ville ne peut toutefois agir seule pour avoir un impact considérable.

Il faut que tout le monde, qu'il s'agisse des industries, des commerces et des institutions ou des citoyens se questionne sur ses pratiques : quel mode de transport utilisons-nous? Comment pouvons-nous réduire notre empreinte écologique? Quelle contribution pouvons-nous apporter pour réduire les inégalités sociales?

C'est la somme de toutes nos actions qui fera la différence. En ce sens, il n'y a pas de « petit » geste.

De nombreuses parties prenantes ont alimenté la présente réflexion. Et les citoyens se sont exprimés sur la version préliminaire de la stratégie et sur les actions qui permettront à la Ville de faire face à cinq défis collectifs, soit la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonisation, la résilience et la transition.

Le développement durable n'est pas une destination. C'est un chemin vers lequel nous devons converger et que nous aurons sans doute à défricher ensemble.

Cap sur l'action durable 2030!

Suzanne Verreault

Membre du comité exécutif responsable du développement durable



*C'est la somme de toutes nos actions qui fera la différence. En ce sens, il n'y a pas de « petit » geste.*

# Introduction

Comme toutes les sociétés modernes, Québec se développe à un rythme soutenu. Comment améliorer l'équité sociale et la protection environnementale sans compromettre la croissance économique?

Un nouveau modèle de durabilité comprenant de fortes incitations à économiser l'énergie, à mieux consommer – privilégier la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation – et à protéger l'environnement s'impose. Ce modèle doit s'implanter en collaboration avec les citoyens, et viser leur bien-être.

Les villes de l'avenir se développeront dans un contexte où les activités économiques et sociales se complètent, et où les différentes communautés, riches de leur diversité, vivent en harmonie.

Forte de ce constat, la Ville de Québec s'engage dans une démarche de développement durable à l'horizon 2030. Cette démarche, appuyée par l'ensemble des paliers décisionnels de l'organisation, se veut collaborative et fait appel à la participation de la population.

La stratégie adoptée se concrétisera en actions, lesquelles feront de Québec une ville qui combat la pauvreté, protège la planète en luttant contre les changements climatiques et améliore le quotidien de ses gens. Une ville inclusive, verte et prospère.





# Le développement durable au Québec

Le Québec est l'un des premiers états au monde à avoir adopté une législation visant spécifiquement le développement durable. Dès 2006, il a amorcé une transition favorisant à la fois la protection de l'environnement, le progrès social et la prospérité économique. La même année, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité la *Loi sur le développement durable* qui prévoit essentiellement d'intégrer la recherche d'un développement durable dans l'exercice des pouvoirs et des responsabilités du gouvernement.

Pour ce faire, la Loi instaure 16 principes et stipule que la mise en œuvre du développement durable au sein de l'Administration publique s'appuie sur la stratégie de développement durable adoptée par le gouvernement. Enfin,

elle établit la définition suivante du développement durable :

*« Le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »*

Bien que les organismes municipaux ne soient pas assujettis à cette loi, la Ville de Québec a décidé de contribuer, sur une base volontaire, à la mise en œuvre des orientations de la stratégie gouvernementale en s'inspirant du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

# Le développement durable à Québec : une aspiration continue

Le Québec a adopté la Loi sur le développement durable en 2006. Toutefois, la Ville de Québec déployait déjà des efforts en ce sens depuis 2001, année de la formation de la nouvelle ville.

À l'époque, la Ville de Québec avait élaboré des stratégies de développement durable fondées sur la transparence, l'imputabilité, la concertation, l'équité, le partenariat et la mobilisation, et ce, dans le but d'améliorer l'intégrité de l'environnement, l'équité sociale et l'efficacité économique.

Les efforts déployés ayant donné des résultats appréciables, la Ville continue au fil des ans d'incarner ces valeurs et de préconiser une approche intégrée pour son développement et son aménagement. En janvier 2019, elle a poursuivi sa réflexion sur les changements climatiques et les interventions à privilégier à son échelle pour les contrer. L'été suivant, la réflexion s'est élargie pour englober toutes les dimensions relatives au développement durable.

Les projets de la Ville répondent aujourd'hui à plusieurs préoccupations des citoyens de même qu'à leurs besoins et à ceux des industries, des commerces, des organisations et des institutions.





*Les projets de la Ville répondent aujourd'hui à plusieurs préoccupations des citoyens de même qu'à leurs besoins et à ceux des industries, des commerces, des organisations et des institutions.*

# Les objectifs de développement durable de l'ONU

En 2015, les États membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté le **Programme de développement durable à l'horizon 2030**.

**L'objectif de ce programme?** Promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète grâce à un plan sur 15 ans visant à réaliser 17 objectifs de développement durable (ODD) comportant 169 cibles<sup>1</sup>.

Le programme adopté se veut un appel à l'action de tous les pays pauvres, à revenu intermédiaire ou riches, et vise :

- L'élimination de la pauvreté;
- La protection de la planète;

- L'amélioration du quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, et ce, en leur ouvrant des perspectives.

Mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec la mise en œuvre tant de stratégies de croissance économique que de moyens qui répondent à une série de besoins sociaux, notamment en matière d'éducation, de santé et de protection sociale.

## QUELS SONT LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

Les 17 objectifs de développement durable proposés par l'ONU répondent aux défis mondiaux auxquels tous les pays sont confrontés à plus ou moins grande échelle, entre autres les défis liés à la pauvreté,

aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.



<sup>1</sup> [www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable](http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable)

## UNE ADAPTATION NÉCESSAIRE DU PROGRAMME

Plus de 80 documents stratégiques, tactiques et opérationnels (voir annexe 2) confirment la vision de la Ville et présentent les services rendus à la population. Ces documents – politiques, stratégies, programmes et projets – ont tous été analysés par la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi relativement à leur alignement sur les objectifs de développement durable et leurs cibles.

En effet, l'équipe de projet a d'abord pris connaissance des objectifs et des cibles déterminés par l'ONU pour comprendre leur portée. Elle les a ensuite transposés

dans le contexte municipal pour déterminer lesquels relèvent de ses responsabilités.

### Le résultat?

- Des 169 cibles, 62 sont des cibles appelées « de mise en œuvre » qui concernent les relations internationales. Elles ne sont donc pas prises en compte pour la suite des travaux.
- Les 107 autres cibles sont de compétence municipale ou mixte (municipalité et État). Elles s'appliquent à 16 des 17 objectifs de développement durable.

## LE POINT DE DÉPART : LA PRIORISATION

Une grille de priorisation, c'est-à-dire un outil de questionnement qui permet de déterminer les cibles pour lesquelles des actions concrètes doivent être privilégiées, a ensuite été utilisée par l'équipe de projet.

Des représentants et des chefs de file de 27 groupes provenant de 23 unités administratives qui offrent des services à la population – loisirs, prévention des incendies, gestion des équipements motorisés, etc. – ont participé à la priorisation.

**La priorisation des cibles s'est appuyée sur trois critères proposés par la Chaire en éco-conseil :**

- **La performance :** La cible est-elle atteinte en partie, en voie d'être atteinte,

atteinte ou pas du tout atteinte? Quelles mesures ont déjà été planifiées pour toucher la cible?

- **L'importance :** À quel point l'atteinte de la cible est-elle essentielle pour la collectivité? À quels enjeux, menaces, risques et occasions la municipalité est-elle exposée au regard de chaque cible?
- **La compétence :** Quel est le niveau de responsabilité de la Ville sur le plan juridique par rapport à l'atteinte de la cible? Quel véritable pouvoir la Ville a-t-elle? La collectivité est-elle en mesure de l'aider dans l'atteinte de la cible?

## DES CIBLES PRIORITAIRES

### Les cibles prioritaires sont celles :

- Dont la performance n'est pas satisfaisante;
- Qui présentent un degré d'importance élevé;
- Pour lesquelles la Ville de Québec possède toutes les compétences légales pour intervenir.

Toutefois, si une cible apparaît prioritaire – c'est le cas d'une cible qui porte sur la qualité de l'enseignement primaire et secondaire, par exemple –, mais que la Ville ne peut pas intervenir parce que l'éducation ne relève pas de sa compétence, elle ne fera pas partie des cibles prioritaires. Néanmoins, si un partenaire proposait une intervention pour favoriser l'atteinte de cette

cible, la Ville soutiendrait l'action, sans pour autant être tenue responsable des résultats de cette intervention.

### Le travail d'analyse des documents et de priorisation des cibles conduit à un diagnostic clair :

- La **performance** de la Ville n'est pas satisfaisante au regard de 72 des 107 cibles retenues;
- Parmi ces 72 cibles, 35 comportent un niveau d'**importance** élevé;
- Par contre, la Ville ne possède pas toutes les **compétences** en vertu de la législation pour intervenir sur ces 35 cibles. Elle peut jouer un rôle actif dans l'atteinte de 25 cibles prioritaires.





# Les réalisations de la Ville de Québec

Dans le cadre de ses travaux, la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi a réalisé une analyse détaillée des actions et des initiatives de développement durable déjà en cours sur le territoire de la ville de Québec en lien avec chacun des 16 ODD retenus. Le personnel municipal et ses partenaires ont contribué activement aux travaux.



## ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT

**Québec connaît une croissance économique soutenue depuis une vingtaine d'années. Toutefois, plusieurs citoyens vivent dans la pauvreté, notamment les personnes seules.**

- En 2013, la Ville de Québec s'est dotée de la Vision du développement social qui détermine ses orientations en la matière, et plusieurs ont trait à la lutte contre la pauvreté et à son corollaire, l'exclusion sociale.
- En 2018, la Ville a signé l'entente administrative concernant la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité. Cette entente, dont le mandataire est la Communauté métropolitaine de Québec, vise à soutenir des projets en matière de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale.
- En 2019, les écocentres de la Ville ont remis 3 180 vélos aux organismes Vélo Vert et Cyclo Nord-Sud, qui les ont redistribués à des personnes vulnérables.
- En 2020, Québec a élaboré son Plan de gestion des interventions municipales en matière d'itinérance. Ce plan précise son approche et nomme les principales actions à mettre en œuvre.
- La Ville reconnaît et soutient plus de 600 organisations à but non lucratif (OBNL) de différents domaines, dont le tiers se consacre à l'action communautaire.
- La Vision de l'habitation prévoit, de 2020 à 2025, d'intensifier l'aménagement de logements sociaux et communautaires, notamment pour les jeunes, les aînés et les personnes itinérantes.



## ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

**En matière de sécurité alimentaire, la situation de la ville de Québec est enviable, mais l'accès à des aliments en quantité suffisante et à des aliments sains demeure une préoccupation pour certaines personnes et familles du territoire.**

- Québec possède 94 points de distribution et de dépannage alimentaires.
- En 2015, la Ville a déposé la Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015-2025. Elle a élaboré un plan d'action en agriculture urbaine et encourage la mise sur pied de jardins communautaires. Cette dernière a notamment favorisé l'implantation du Grand Marché de Québec en 2019. Elle soutient les initiatives des OBNL.
- Depuis 2015, la Ville soutient le projet Été-Bouffe qui consiste à offrir des collations santé et des repas à des enfants dans le besoin fréquentant les camps de jour.
- Depuis 2017, la Ville a versé 375 000 \$ à Moisson Québec pour soutenir son Programme de récupération en supermarchés et la redistribution des invendus alimentaires à environ 125 organismes qui travaillent à l'amélioration de la sécurité alimentaire de la population la plus défavorisée.
- En 2018, la Ville de Québec a soutenu l'organisme les AmiEs de la Terre de Québec dans le cadre du projet Mange-Gardiens.
- En 2019, la Ville de Québec a offert un soutien financier pour l'aménagement de jardins partagés sur des propriétés non municipales. Son Programme de subvention à l'aménagement de jardins partagés est offert tant à des organismes à but non lucratif qu'à des entreprises et des organisations commerciales. Ces dernières ont l'obligation de partager leurs récoltes avec un organisme du milieu œuvrant en sécurité alimentaire.



## **PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE**

**La région de la Capitale-Nationale connaît d'importantes disparités de santé malgré une conjoncture économique favorable. L'accessibilité des équipements et des activités est prioritaire pour Québec afin de contribuer à la bonne santé physique et mentale de ses citoyens peu importe leur âge et leur condition physique.**

- En 2009, la Ville a adhéré à la norme Entreprises en santé. Plusieurs de ses unités administratives sont maintenant certifiées.
- La Ville de Québec a participé au Défi des villes intelligentes en 2019, un concours organisé par Infrastructure Canada, ce qui lui a donné l'occasion d'entreprendre une réflexion en profondeur sur les inégalités sociales de santé.
- En 2019, la Ville possédait 61 bassins aquatiques, 96 patinoires extérieures et plus de 400 parcs aménagés, en plus de terrains sportifs, d'arénas ainsi que de centres communautaires et de loisirs sur son territoire. Ville nordique, Québec offre, durant la saison hivernale, 126 km de pistes damées et entretenues, favorisant ainsi la pratique d'activités de plein air. La Ville reconnaît et soutient plus de 400 organismes actifs dans les domaines du sport et du loisir.
- L'administration municipale souhaite offrir à ses employés un environnement de travail sain et sécuritaire. Elle propose aussi un programme d'aide aux employés et favorise la conciliation travail-famille.



## ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

**Québec se préoccupe de la scolarisation de ses jeunes, tout comme du développement de ses tout-petits. Elle s'inquiète qu'un pourcentage élevé des personnes âgées de 15 ans et plus ne possèdent pas de diplôme ni de certificat.**

- Le Réseau de la Bibliothèque de Québec propose une panoplie d'activités aux citoyens de tous les âges – stimulation de la passion de la lecture, développement de la petite enfance, aide à la francisation, conférences, causeries et bien d'autres.
- La Ville appuie certaines initiatives qui lient l'art et l'éducation dans le cadre de l'entente de développement culturel intervenue entre elle et le ministère de la Culture et des Communications : Le Challenge Rock, le Musée ambulante.
- Chaque année, la Ville de Québec finance des projets de médiation culturelle dans les établissements scolaires. Ces activités uniques et variées permettent aux élèves de s'approprier les arts et la culture en compagnie d'artistes professionnels.
- Dans sa Vision du développement culturel 2025, la Ville poursuit l'objectif de mettre sur pied des activités culturelles dans les milieux éducatifs et les lieux d'enseignement en vue de conquérir un public plus large et de favoriser la persévérance scolaire. Le projet Former des êtres culturels s'inscrit dans la poursuite de ces objectifs. Issu d'un partenariat entre le Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales de la Ville, l'Université Laval et le regroupement des diffuseurs de Québec (QuébecSpectacles), ce projet vise entre autres à sensibiliser les futurs enseignants titulaires de classes à l'importance de la culture dans la formation des élèves ou étudiants.
- Depuis 2015, la Ville de Québec accompagne les professeurs des écoles du territoire dans le développement de projets culturels. En 2018-2019, 33 projets ont été soutenus par la Ville de Québec grâce au versement d'un montant de 87 816 \$. Ces projets touchaient les jeunes de tous les niveaux scolaires.
- La vaste campagne de sensibilisation au tri des matières résiduelles et à leur dépôt au bon endroit, la campagne « Ça va là », a connu un franc succès en rejoignant 77 % de la population, un taux historique. Lancée en 2018, elle a été reprise au cours des années subséquentes.

- En 2019, la Ville a donné des conférences gratuites sur le compostage domestique et le vermicompostage. En parallèle, elle a formé tout son personnel à une saine gestion des matières résiduelles.
- La Ville utilise les outils de communication à sa disposition pour informer la population sur différents aspects du développement durable et pour la sensibiliser à de bonnes pratiques en la matière.



## PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

**Les citoyennes de Québec gagnent en moyenne 10 000 \$ de moins annuellement que les hommes. La violence conjugale est bien présente dans la région et les femmes en sont les principales victimes.**

- En 2018, la Ville a pris position publiquement en faveur de la lutte contre la violence conjugale en adhérant à la campagne de sensibilisation «Municipalités alliées contre la violence conjugale».
- La Ville s'est engagée à poursuivre la prévention de la violence conjugale et la sensibilisation de la population et du personnel municipal à ce sujet.
- La Ville, par sa Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif, reconnaît et soutient quatre maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale sur son territoire.



## GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

**Le lac Saint-Charles, principal réservoir d'eau de la ville, connaît un vieillissement accéléré. Sur l'échelle d'une vie humaine, il a vieilli de 25 ans entre 2007 et 2012. Son état inquiète : il contient trop de phosphore et d'azote, de sédiments et de sels de voirie.**

Pour assurer la qualité de son eau potable, la Ville protège ses sources d'eau de surface et souterraine de diverses manières et réalise différents travaux :

- Végétalisation complète des rives du lac Saint-Charles;
- Implantation de marais filtrants pour améliorer la qualité de l'eau pluviale rejetée dans les milieux naturels;
- Mise en place de stations de mesure pour évaluer la présence de cyanobactéries dans les cours d'eau à risque;
- Stabilisation des rives;
- Aménagement d'écoroutes pour diminuer l'utilisation des sels de voirie;

Pour assurer la quantité de son eau potable, la Ville met en place des actions permettant de réaliser des économies d'eau potable de diverses manières et réalise différents travaux :

- Réparation de fuites dans le réseau de distribution de l'eau qui permet de réduire de 30 % à 16 % la quantité d'eau perdue, soit une économie de 66 litres d'eau par personne par jour (2006-2017);
- Optimisation de l'ensemble du réseau d'aqueduc qui conduit à une diminution de 13 % de la consommation globale d'eau (2006-2017);
- Mise sur pied d'une équipe mixte d'inspecteurs pour la protection des prises d'eau (2017);
- Formation d'une brigade de l'eau qui sillonne le territoire pendant la période estivale pour sensibiliser la population aux bons comportements à adopter pour assurer la pérennité de la ressource eau et au respect des règlements.

## 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



### GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

**Québec s'intéresse à l'énergie de sources renouvelables dans une visée de réduction des coûts financiers et environnementaux liés à sa consommation dans ses bâtiments municipaux.**

- La Ville utilise la géothermie, l'aquathermie, l'aérothermie, l'hydroélectricité et l'énergie solaire pour subvenir à ses besoins en énergie.
- Elle travaille à l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses immeubles. Le résultat : une diminution des gaz à effet de serre, de la consommation énergétique et des coûts qui s'y rapportent.
- Les nouveaux bâtiments, tout comme ceux qui subissent des rénovations majeures, se démarquent par leur performance énergétique de 10 % supérieur à la norme du Code national de l'énergie pour les bâtiments.
- Québec exige de ses fournisseurs responsables de la collecte des ordures des parcours plus efficaces et l'utilisation d'un certain nombre de camions fonctionnant à l'énergie de sources renouvelables.
- La Ville offre un soutien financier à des projets privés LEED (bâtiments durables).

## 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



### PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

**Québec a atteint le plein emploi et de plus en plus d'emplois supérieurs sont offerts sur le territoire. Cependant, deux défis la guettent : la croissance des emplois disponibles surpasse celle de la population active et la force de travail diminue chaque année.**

- En 2019, la Ville de Québec, en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, et avec divers partenaires du milieu, a organisé le Rendez-vous des gens d'affaires. La journée visait à trouver des solutions aux enjeux de la main-d'œuvre et de l'immigration avec des représentants de différents secteurs d'activité. Cet événement, qui a regroupé plus de 300 personnes des milieux des affaires, scolaire, communautaire et de la santé, a également permis d'entreprendre une réflexion majeure sur les enjeux de la main-d'œuvre et sur les pratiques porteuses de recrutement, d'intégration et de rétention des travailleurs immigrants.
- La Ville a entrepris le développement de zones d'innovation où auront pignon sur rue des entreprises qui exploitent les nouvelles technologies. Cela conduira à la création d'emplois dans des créneaux d'avenir.

- Elle travaille à faire de ses artères commerciales des incubateurs de nouvelles initiatives et à accueillir des commerces et des bureaux inspirés de modèles écoresponsables et novateurs pour assurer la prospérité de ses institutions, commerces et industries, ainsi que celle de ses citoyens.
- Au cours des dernières années, la Ville de Québec a soutenu et encouragé différentes initiatives innovantes et vertes, notamment la zone d'innovation appelée « Littoral Est » située en bordure du fleuve entre les quartiers de Maizerets et du Vieux-Moulin. Cette zone doit accueillir différentes entreprises des domaines de la logistique, des sciences de la vie et des technologies propres.



### **BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION**

**Québec comporte de nombreuses infrastructures vieillissantes à rénover ou à remplacer. Elle a fait construire, au cours des dernières années, des infrastructures durables et a encouragé l'innovation de la façon suivante :**

- Travaux de rénovation qui augmentent la durabilité des usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées, des postes de pompage et des installations de gestion des matières résiduelles;
- Actualisation des pratiques en matière de gestion des actifs, dont la prise en compte des besoins internes et externes pour que le bon projet soit réalisé au bon moment et de la bonne façon;
- Planification rigoureuse des investissements dans les infrastructures pour la période 2020-2024;
- Partenariat avec l'Union des municipalités du Québec pour sensibiliser les différents paliers de gouvernement à l'importance de prioriser les investissements pour le maintien des infrastructures;
- Facilitation de l'accès aux programmes de subvention;
- Mise sur pied de programmes de recherche et d'innovation offerts aux entreprises privées et aux entreprises d'économie sociale pratiquant majoritairement des activités marchandes;
- Mise sur pied de la Vitrine technologique pour soutenir l'innovation;
- Soutien de plus d'une vingtaine de projets entrepreneuriaux issus du secteur d'activité prioritaire des technologies propres.

## 10 INÉGALITÉS RÉDUITES



## RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

**Malgré une situation économique favorable, la présence d'inégalités sociales persiste sur le territoire de la ville de Québec, notamment dans les quartiers centraux.**

- En 2016, la Ville de Québec a signé l'Entente sur les engagements du gouvernement et la ville de Québec pour la reconnaissance du statut particulier de la Capitale-Nationale. Par cette entente, la Ville affirmait son intention de jouer un rôle de premier plan en matière d'immigration et d'itinérance.
- Depuis 2017, la Ville convient d'ententes avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Ces ententes se concrétisent dans des plans d'action visant la lutte contre les inégalités sociales vécues par les personnes issues de l'immigration et des communautés culturelles.
- La Ville est membre de la Coalition des municipalités inclusives et signataire de la Déclaration de Montréal sur le Vivre-ensemble (2015). La mise en valeur de la diversité culturelle et la lutte contre le racisme sont ainsi au cœur des interventions municipales.
- Depuis 2012, la Ville met en œuvre des plans d'action pour l'accessibilité universelle. Par ces plans d'action, elle veut assurer l'accès aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information à tous les citoyens. Elle répond ainsi aux engagements découlant de ses accréditations Municipalité amie des enfants (2010) et Municipalité amie des aînés (2010).



## FAIRE EN SORTE QUE LA VILLE ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

### Les projections démographiques permettent d'anticiper la formation de près de 28 000 nouveaux ménages à Québec d'ici 2036.

La Ville de Québec cherche constamment à améliorer ses pratiques d'aménagement du territoire afin de planifier des quartiers durables qui offrent aux citoyens des milieux de vie de qualité, adaptés à leurs besoins et sécuritaires. Parmi les réalisations des dernières années :

- Schéma d'aménagement et de développement
- Vision de l'habitation 2020-2030
- Programmes particuliers d'urbanisme en soutien au développement de secteurs névralgiques
- Modèle d'intégration de la sécurité urbaine
- Plan de sécurité civile
- Planification de l'aménagement des secteurs situés dans l'aire d'influence du tramway
- Projet de Réseau structurant de transport en commun.

Des écoquartiers sont développés en milieu urbain : l'écoquartier Pointe-aux-lièvres et celui d'Estimauville.

La Ville offre de nombreux espaces publics pour favoriser les rapprochements entre les gens dans un cadre naturel agréable. Il existe un Programme de soutien aux places éphémères issues de la communauté afin de développer davantage les espaces publiques.

Les milieux de vie durables comprennent nécessairement des aménagements qui permettent le transport en commun. Parmi les réalisations des dernières années en matière de transport durable :

- Stratégie de sécurité routière 2020-2024
- Plan de mobilité durable

12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES

## ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

**1 million de tonnes : voilà la quantité de matières résiduelles de toutes sortes générées sur le territoire de la ville de Québec chaque année.**

- La Ville de Québec a fait l'acquisition des équipements requis pour le traitement des matières résiduelles et mis en place les infrastructures qui y sont nécessaires :
  - Incinérateur
  - Centre de tri
  - Écocentres
  - Site de traitement des balayures de rue
  - Site de transbordement des feuilles mortes
  - Centre de biométhanisation
- La Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles et le plan d'action quinquennal qui y est associé visent la mise en valeur de 82 % de toutes les matières résiduelles générées sur le territoire.
- La Ville a établi le diagnostic de ses pratiques internes de gestion des matières résiduelles dans une optique d'économie circulaire, c'est-à-dire en repensant ses opérations de façon à ce qu'un extrant d'une activité donnée devienne l'intrant d'une autre. Une telle révision de ses pratiques permet de générer des économies, de préserver les ressources et d'éviter l'élimination de matières pouvant être valorisées.



## PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

**En 2017, 4 124 kilotonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> ont été émises par la collectivité de la ville de Québec. La moitié de ces émissions étaient attribuables au secteur du transport.**

- La Ville de Québec contribue depuis plusieurs années à la réduction des gaz à effet de serre (GES) grâce au déploiement des moyens suivants :
  - Adoption et mise en œuvre du Plan de réduction des émissions de GES 2004-2010 et 2011-2020;
  - Réalisation des inventaires globaux des émissions de GES pour 1990, 2006, 2010 et 2017;
  - Mise en œuvre du Plan d'adaptation aux changements climatiques 2016-2020;
  - Réalisation des bilans annuels corporatifs des émissions de GES depuis 2002;
  - Bilan des réalisations de la Ville de Québec pour faire face aux changements climatiques (2019);
- Bilan de la mise en œuvre du Plan de réduction des GES 2011-2020;
- Bilan de la mise en œuvre du Plan d'adaptation aux changements climatiques 2016-2020;
- Plan de transition et d'action climatique en 2021 en développement.
- La Ville de Québec adhère au programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités. Les organisations municipales qui joignent ce programme s'engagent publiquement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre les changements climatiques.



## RÉDUIRE LES REJETS DE CONTAMINANTS DANS LES COURS D'EAU POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

**La vie aquatique et son état de santé interpellent la Ville de Québec tout autant que la qualité de l'eau qu'elle met à la disposition de ses citoyens pour leur consommation. Elle pose des gestes concrets pour la protéger.**

- Afin de réduire au maximum les contaminants rejetés dans le fleuve à la suite du traitement des eaux usées, Québec compte sur deux stations de traitement. Ces stations, l'une située dans l'est et l'autre dans l'ouest, assainissent quotidiennement 400 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées.
- Pour prévenir les débordements d'eaux usées vers les cours d'eau lors de pluies importantes, de plus en plus fréquentes dans le contexte des changements climatiques, une quarantaine d'ouvrages sont exploités dynamiquement. Ils contrôlent les débits d'eau et entreposent jusqu'à 222 000 m<sup>3</sup> d'eau dans des réservoirs de rétention.
- Québec adopte en 2003 des approches novatrices et des principes de gestion durable pour gérer les eaux de pluie. Elle se dote de différents mécanismes pour évacuer l'eau le plus rapidement possible et s'attarde à la qualité des eaux de ruissellement, à l'érosion des milieux récepteurs et à la régénération des nappes d'eau souterraines.
- Québec cherche à mieux connaître et comprendre les enjeux liés au fleuve et à ses affluents, sur son territoire et au-delà. C'est pourquoi elle collabore au fil des ans à différentes études et analyses, notamment à une étude portant sur la présence de nouveaux contaminants – perturbateurs endocriniens, produits pharmaceutiques, particules microplastiques – dans les bassins versants des prises d'eau. L'objectif : évaluer la nécessité de prendre des actions pour les contrer.
- La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), dont Québec fait partie, est membre de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Cette coalition binationale regroupe des maires et des représentants locaux qui travaillent activement auprès des gouvernements fédéraux, des États et des provinces pour favoriser la protection des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.
- En 2020, la Ville a adopté son Schéma d'aménagement et de développement, un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire. Des intentions y sont formulées, entre autres au regard de l'identification des zones d'intérêt écologique.



## **PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ**

**La pression du développement urbain rend vulnérables les milieux naturels – forêt urbaine, rivières, parcs – du périmètre de la ville de Québec.**

En plus de l'élaboration de son Plan d'aménagement et de développement, dont l'objectif est de soutenir la croissance et le développement de l'agglomération de Québec en mettant en valeur la richesse historique, écologique et économique de son territoire, la Ville multiplie les actions pour exploiter ses écosystèmes de façon durable.

- La Ville de Québec s'est dotée d'une Vision de l'arbre 2015-2025 qui prévoit plusieurs engagements ayant pour objectif d'accroître la canopée du territoire. De cette vision découle notamment la plantation de plus de 9 000 arbres dans les parcs, places publiques et milieux naturels de la Ville. En 2020, la Ville a annoncé la création de la Chaire de recherche sur l'arbre urbain et son milieu qui promet d'élargir grandement les connaissances en la matière afin de veiller à la préservation des arbres matures. Des programmes de lutte contre les insectes et maladies qui menacent la forêt urbaine sont également en vigueur.
- Afin de veiller à la protection de la biodiversité indigène, la Ville de Québec a mis en place plusieurs initiatives et programmes de lutte contre les espèces envahissantes, notamment contre le phragmite exotique, la renouée japonaise, le nerprun et la berce du Caucase. Elle contribue également à l'accroissement de la biodiversité urbaine par la promotion et l'implantation de jardins à monarques et de biodiversité, dans le cadre de son engagement en tant que ville, amie des monarques.
- Le déploiement du Plan de mise en valeur des rivières vient donner accès aux citoyens aux plus beaux endroits naturels de la Ville tout en agissant de manière à préserver l'authenticité et l'intégrité de ces milieux.
- Le lancement de projets de réhabilitation de sites contaminés contribue également à améliorer la qualité des sols et créer des terrains propices aux déploiements de diverses activités.

16 PAIX, JUSTICE  
ET INSTITUTIONS  
EFFICACES

## PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES

**Divers enjeux ont des effets sur la cohabitation sociale harmonieuse : la population vieillissante; le risque de fracture générationnelle; l'augmentation de l'itinérance, des problèmes de santé mentale, de la toxicomanie; l'émergence de groupes radicaux. Québec n'y échappe pas.**

- En 2012, Québec a lancé les programmes de justice adaptée IMPAC (Intervention multisectorielle programmes d'accompagnement à la cour municipale) pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, de déficience intellectuelle, de toxicomanie ou d'itinérance ou avec un ou des troubles envahissants du développement. Ces programmes ont pour objectif d'apporter des solutions durables pour prévenir la récidive d'infractions et soutenir la remise en action.
- Depuis 2015, la Ville est signataire de la Déclaration de Montréal sur le Vivre-ensemble. Cette déclaration fait suite au constat

dressé par une quarantaine de villes voulant que le phénomène d'urbanisation qui s'accroît et la mobilité des populations modifient la manière dont les villes sont administrées. Les villes signataires souhaitent prévenir les fractures sociales ainsi que toute forme d'exclusion et de violence découlant d'une radicalisation excessive. Elles s'engagent à :

- Favoriser le sentiment d'appartenance chez tous;
- Trouver le nécessaire équilibre entre ouverture, tolérance et vigilance;
- Développer la diversité, l'équité et l'inclusion.





## La Ville est en mouvement

*Elle doit s'assurer de la cohérence de ses actions et favoriser la synergie entre elles.*

*Sa priorité? Établir le point d'ancrage auquel l'ensemble des politiques, des visions, des programmes et des actions s'arrimeront pour lui permettre d'atteindre les objectifs de développement durable.*

## Enjeux, possibilités, forces et faiblesses

Invités à des ateliers de réflexion animés par le personnel de la Ville en collaboration avec la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi, des organismes partenaires (voir Annexe 3) ont réalisé une analyse des éléments qui pourraient limiter ou renforcer les actions de développement durable à Québec.

L'objectif de cette analyse? Obtenir un portrait global de la situation et disposer d'un maximum d'éléments à prendre en compte pour assurer que la stratégie de développement durable soit alignée sur les besoins de la collectivité.

---

### ENJEUX : DE NOUVELLES RÉALITÉS

Alors que la région fait déjà face à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, la situation pandémique met au jour de nouvelles difficultés qui mettent en évidence la nécessité de transformer les façons de faire.

#### Parmi ces difficultés :

- La crainte de certains ménages de vivre sous le seuil de pauvreté;
- Le défi démographique, dont le vieillissement de la population et la rareté de la main-d'œuvre;
- L'incertitude économique et, conséquemment, la réduction ou le retard des investissements privés;
- Le ralentissement de la croissance économique et l'impact sur le niveau du niveau de vie des gens de Québec;
- La perturbation de la production et de la distribution alimentaires;
- L'augmentation du décrochage scolaire et l'accroissement de la fracture numérique;
- L'augmentation de la violence conjugale;
- La faible importance des transports en commun et actifs.

---

### POSSIBILITÉS : UN CONTEXTE PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### Diverses actions collectives entreprises tracent la voie au développement durable :

- Les Alliances pour la solidarité (Plan stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale) qui répondent à l'objectif d'augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- L'accessibilité accrue aux jardins communautaires et à l'agriculture de proximité;

- L'utilisation des locaux scolaires par la Ville pour qu'elle y offre des activités à l'intention de la population;
- L'amélioration de la concertation avec les municipalités voisines grâce à la Vision métropolitaine de l'eau adoptée par la CMQ;
- La mise en place d'un partenariat avec la Nation huronne-wendat pour tirer profit de son expertise dans différents secteurs;
- La volonté citoyenne de lutter contre les changements climatiques et d'adopter des pratiques écoresponsables;
- Le projet de loi qui porte sur l'élargissement de la consigne et la modernisation du système de collecte sélective;
- L'obligation des entreprises de gérer leurs produits jusqu'à la fin de leur vie utile (recyclage/réemploi) dans le respect du principe de la responsabilité élargie des producteurs;
- Le Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec;
- Le désir de plusieurs de se rapprocher de la nature, désir avivé par le confinement.

---

## FORCES : DES OCCASIONS DE CHANGEMENT

**Plusieurs éléments contribuent à dresser un portrait enviable de la ville de Québec et à la placer dans une position avantageuse pour poursuivre ses efforts en matière de développement durable :**

- La volonté des élus municipaux de faire de Québec une ville durable;
- Un réseau communautaire présent et organisé pour soutenir les citoyens;
- La présence importante des institutions éducatives et scolaires et leur accessibilité;
- La vitalité culturelle, événementielle et touristique;
- Le fort engagement de l'administration municipale en matière de lutte contre les changements climatiques;
- L'accessibilité aux espaces verts;
- Une eau de qualité exceptionnelle grâce à un système de traitement des eaux ultraperformant;
- Une performance économique insurpassée au Canada (23 ans consécutifs de croissance);
- Une création d'emplois de près de 2 % en moyenne par année depuis l'an 2000;
- Le plus bas taux de chômage au Canada en 2019 (3,1%), un plancher historique pour Québec (taux de chômage en décembre 2020 : 4,1%);

- Des investissements publics à Québec et dans sa région de 2,6 milliards de dollars en 2019, soit une augmentation de 63 % depuis 2016;
- La délivrance de permis de construction et de rénovation d'une valeur de 1,5 milliard de dollars en 2019, un record depuis la création de la nouvelle ville en 2001;
- Un cadre réglementaire favorable au développement durable.

### FAIBLESSES : DES DÉSAVANTAGES À COMPENSER

Certaines faiblesses ont toutefois été observées et doivent être prises en compte lors de la proposition de mesures qui permettront à la Ville et à la collectivité d'atteindre les cibles retenues :

- L'accessibilité variable à certains secteurs et territoires en transport en commun, et le peu de services de proximité offerts à ces endroits;
- Le déplacement des gens à faible revenu vers la périphérie où les services sont moins accessibles, déplacement forcé en raison de l'embourgeoisement de certains quartiers centraux;
- La rareté de la main-d'œuvre et le faible niveau de revenu des travailleurs de certains secteurs d'activité, notamment du milieu communautaire et de celui des arts;
- Le manque de bénévoles dans le réseau d'aide alimentaire causé par la pandémie de COVID-19;
- La difficulté des organismes communautaires à trouver des locaux abordables;
- Le peu de gestes posés pour contrer le gaspillage alimentaire considérable sur le territoire;
- L'accès difficile à des services de santé et à des services sociaux pour les personnes vulnérables;
- Le manque de communication relative aux gestes posés pour faire accepter la diversité sous toutes ses formes;
- Les limitations, notamment réglementaires, concernant la réutilisation des matières issues des travaux de démantèlement et de construction auxquelles les écocentres sont confrontés;
- Le manque d'analyse des effets sur tous les aspects du développement durable de certains projets lancés par l'organisation municipale.





## Une transformation collective

*Pour que la communauté de Québec adopte davantage de pratiques écoresponsables, l'administration municipale et la population doivent s'intéresser aux enjeux auxquels Québec est confrontée et aux occasions de changement qui émergent. Miser sur les forces et pallier les faiblesses contribueront également à une transformation réussie.*

## Cap sur l'action durable 2030 : la vision

En 2030, la population de Québec forme une communauté engagée, solidaire et inclusive. Elle profite d'un environnement sain et résilient face aux changements climatiques et récolte les fruits d'une économie juste, verte et prospère.





## Les intentions

1

RÉPONDRE aux besoins actuels des citoyens sans compromettre ceux des générations futures.

2

FAVORISER la collaboration entre les partenaires, la population et l'administration municipale, pour une réussite collective.

3

PRÉSERVER et METTRE EN VALEUR les écosystèmes naturels et en CRÉER de nouveaux sur tout le territoire.

4

ARRIMER les approches déjà déterminées en matière de vivre-ensemble, de développement communautaire et social, d'accessibilité universelle, de mobilité durable, de lutte contre les changements climatiques, d'aménagement urbain, de diversité artistique et culturelle, et d'économie locale.

# Cap sur l'action durable 2030 : les défis collectifs

Savoir où déployer les efforts pour une transformation réussie.

Un défi collectif est une vision rassembleuse qui crée des possibilités de collaboration entre les différentes parties prenantes de la collectivité. Cette approche permet d'allier la diversité des connaissances, les forces et les compétences de chacun au profit d'objectifs communs souhaitables pour tous.

## COHÉSION SOCIALE

La cohésion sociale désigne l'état d'une communauté dans laquelle les citoyens font preuve de solidarité, partagent des valeurs communes et éprouvent un fort sentiment d'appartenance. Les disparités sociales et économiques y sont réduites.

La cohésion sociale résulte de la capacité d'une ville à assurer à tous ses citoyens un accès équitable aux services et aux ressources, afin de leur permettre de développer leur plein potentiel et de contribuer à l'enrichissement collectif. Elle contribue au maintien de l'ordre social.

La reconnaissance et la valorisation de la diversité culturelle et sociale constituent des piliers sur lesquels se construit la cohésion sociale au sein d'une ville.



## SANTÉ GLOBALE

La santé globale englobe autant la santé physique que la santé psychologique, individuelle et collective. Elle implique la création de milieux de vie propices au développement et au maintien de saines habitudes de vie, qui permettent le plein épanouissement de chaque individu et qui favorisent l'harmonie avec soi-même et avec les autres.





### DÉCARBONISATION

La décarbonisation correspond à toute forme de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) comme le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>) et le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) dans les activités municipales ou de la collectivité. Cela inclut à la fois la réduction à la source ainsi que la captation et le stockage du carbone.



### RÉSILIENCE

La résilience est la capacité de réduire les risques et les vulnérabilités qui menacent les infrastructures essentielles, les humains et les écosystèmes naturels pour pouvoir mieux faire face à différents types de bouleversements dans le futur, notamment les aléas climatiques et ceux liés à la dégradation de l'environnement.



### TRANSITION

La transition se définit comme toute action et toute initiative permettant de créer un cadre favorable à l'engagement de la collectivité dans des transformations sociales, économiques et écologiques, et ce, pour créer un monde plus juste et en harmonie avec les capacités écologiques de la planète.



## COHÉSION SOCIALE

### Orientations stratégiques

- Reconnaître la diversité des populations et promouvoir sa contribution à la richesse de la vie sociale de la ville
- Renforcer les réseaux communautaires par le partenariat et l'intersectorialité
- Contribuer au maintien de la sécurité et du sentiment de sécurité de la population
- Prévenir les inégalités sociales et réduire la pauvreté et l'exclusion, ainsi que leurs effets

### Exemple d'indicateur

- Sentiment de sécurité : sondage citoyen
- Inégalités sociales de santé



## SANTÉ GLOBALE

### Orientations stratégiques

- Fournir un accès équitable et durable aux services essentiels, à la richesse collective et à la connaissance
- Assurer l'accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et événementielles favorables au bien-être physique et psychologique
- Mettre en place un système alimentaire local, responsable et de qualité
- Offrir des parcs, des équipements de plein air et des espaces publics accessibles et conviviaux

### Exemples d'indicateurs

- Accessibilité aux services municipaux : sondage citoyen



## DÉCARBONISATION

### Orientations stratégiques

- Prévoir des infrastructures et des incitatifs favorisant la mobilité active
- Accroître l'attractivité du transport en commun et faciliter l'intermodalité
- Profiter d'une énergie sobre en carbone, efficace et renouvelable pour alimenter les infrastructures et les véhicules
- Mettre en œuvre des mesures de captation et de séquestration du carbone atmosphérique

### Exemple d'indicateur

- Émissions de gaz à effet de serre



## RÉSILIENCE

### Orientations stratégiques

- Aménager et déminéraliser le territoire afin de prévenir et minimiser les risques croissants liés aux aléas climatiques
- Préserver la ressource en eau et assurer l'accès pour tous à une eau potable de qualité
- Assurer la vitalité de la biodiversité et l'interconnectivité des écosystèmes naturels
- Créer des milieux de vie compacts, inclusifs et attrayants

### Exemple d'indicateur

- Pourcentage de la population en zone de vulnérabilité



## TRANSITION

### Orientations stratégiques

- Informer, sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la collectivité aux enjeux de développement durable
- Développer une culture de l'innovation et de l'expérimentation
- Mettre en oeuvre un modèle économique qui équilibre équité, environnement et prospérité
- Stimuler l'économie circulaire et la consommation responsable

### Exemple d'indicateur

- Pourcentage de citoyens mobilisés





## La démarche participative

Pour que la stratégie de développement durable de la Ville de Québec couvre les besoins de toutes les parties prenantes, il fallait travailler en collaboration avec des représentants de ces différents groupes et les convier à la réflexion, d'abord pour accroître leur intérêt, puis pour garantir l'élaboration d'une stratégie envers laquelle ils s'engageraient.

Ainsi, des membres du personnel de la Ville de même que des représentants d'organismes partenaires (voir Annexe 3) et de la Nation huronne-wendat ont été appelés à participer à des ateliers de travail.

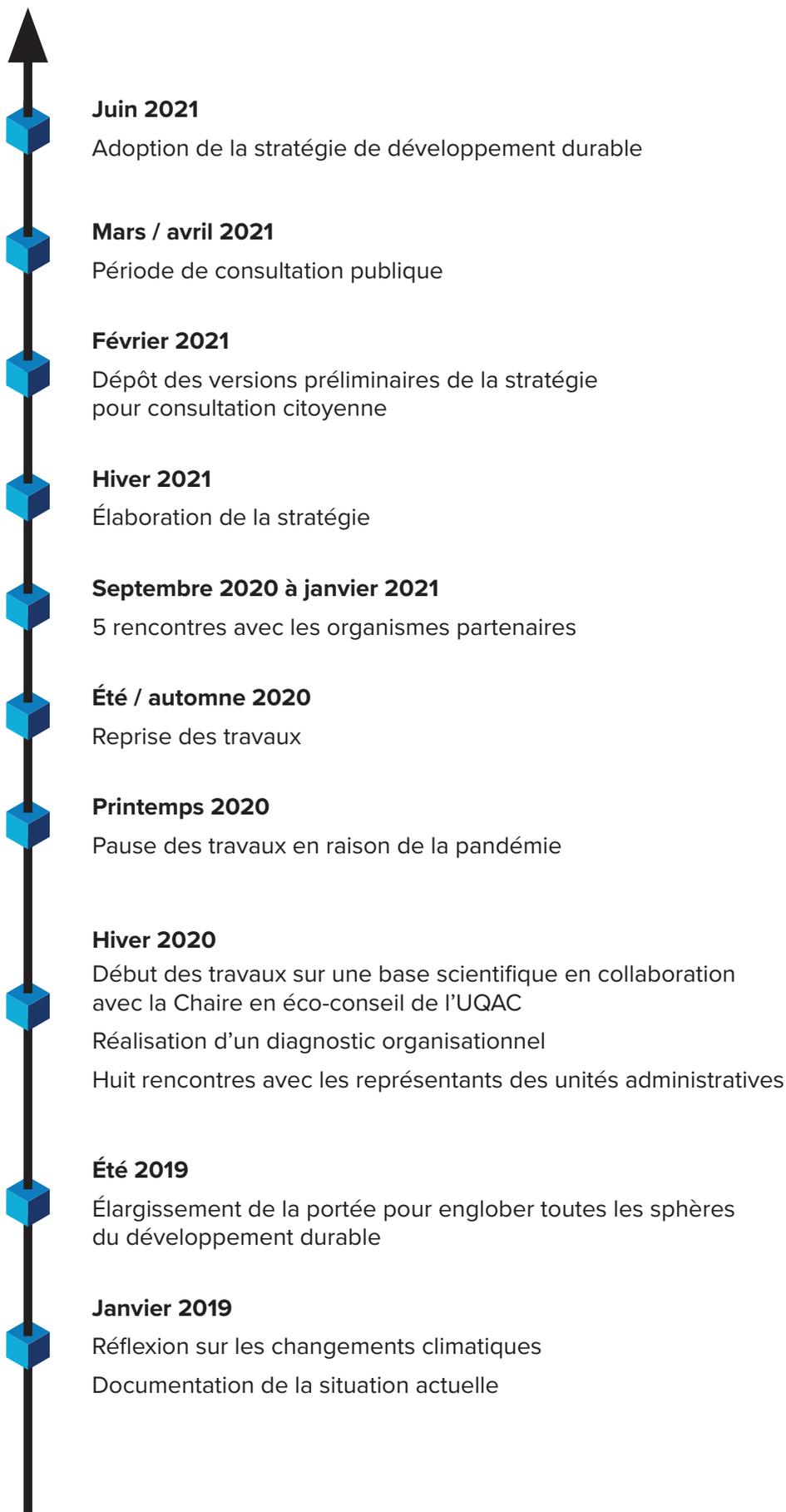
---

### CONSULTATION CITOYENNE

La consultation citoyenne a permis de recueillir les commentaires et les idées du public ainsi que des parties prenantes invitées à y participer. Le but recherché était, d'une part, de susciter l'adhésion de la population à la stratégie de développement durable et, d'autre part, de prévoir des actions qui interpelleront les citoyens pour un virage collectif réussi.

Le rapport de la consultation citoyenne est disponible sur le site internet de la Ville de Québec.





## Une mise en œuvre concertée

La Ville de Québec compte exercer son leadership dans une démarche de développement durable collective et elle s'assurera que ses futurs plans d'action, projets et politiques y contribuent en les arrimant à une stratégie concertée à l'image des acteurs du milieu et de sa population.

Puisqu'elle souhaite que la stratégie de développement durable chapeaute ses autres stratégies – gestion de l'eau, transport, administration des biens et autres –, elle mettra en œuvre les moyens suivants :

- Deux documents intersectoriels et intégrés :
  - Le plan de transition et d'action climatique;
  - Un futur plan d'actions solidaires (automne 2021);
- La mise sur pied de groupes de travail pluridisciplinaires;
- La préparation d'un bilan annuel des résultats obtenus en rapport avec les orientations choisies;
- La révision du choix des orientations au cours de la troisième année;
- Des communications régulières pour :
  - Mobiliser les acteurs et susciter l'adhésion de la population à la stratégie de développement durable,
  - Faire connaître les défis collectifs, les expliquer et les vulgariser,
  - Soutenir la mise en œuvre de la stratégie.

---

### LA PARTICIPATION DE TOUS

Toutes les parties prenantes sont encouragées à adopter des pratiques écoresponsables. Ces groupes sont les suivants :

- Ville de Québec
- Gouvernement du Québec
- Population / conseils de quartiers
- Municipalités
- Communautés autochtones
- Groupes d'intérêts et autres organismes
- Gouvernement du Canada
- Institutions
- Organismes spécialisés en développement durable

*La Ville n'est pas la seule à devoir agir : les citoyens et les organisations doivent contribuer à l'atteinte des cibles et des objectifs de développement durable de l'ONU.*



**Mobiliser**

Incarner le changement en remettant en cause le statut quo.



**Impliquer**

Engager les jeunes de tous les horizons à prendre part à la démarche.



**Prévenir**

Lutter contre toutes les formes d'inégalités et de gaspillages.



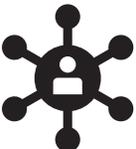
**Agir**

Passer à l'action maintenant.



**Restaurer**

Gérer les ressources naturelles de façon durable, les protéger et les préserver.



**Responsabiliser**

Prendre ses responsabilités individuelles et collectives.

# ANNEXE 1

## Les cibles prioritaires

---

### CIBLES TELLES QUE FORMULÉES PAR L'ONU<sup>1</sup>

- D'ici 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,90 dollar américain par jour).
- D'ici 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
- D'ici 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici 2025 les objectifs déterminés à l'échelle internationale relativement aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.
- D'ici 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route.
- D'ici 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- D'ici 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière.

<sup>1</sup> Source : [www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/](http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/)

- Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.
- D'ici 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- D'ici 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.
- Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.
- D'ici 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
- D'ici 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.
- Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.
- Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.
- Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

- D'ici 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.
- D'ici 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable.
- Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.
- D'ici 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires.
- D'ici 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité.
- Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
- Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- D'ici 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.
- Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.



## ANNEXE 2

Liste des plans et politiques municipales internes et externes de la Ville de Québec en lien avec la stratégie de développement durable.

---

### PLANS

- Plan commerce 2020-2022
- Plan d'action 2021-2024 de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle
- Plan de mobilité durable
- Plan de protection des sources d'eau potable
- Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre (adopté en 2004)
- Plan de réduction des gaz à effet de serre (PRGES) 2011-2020
- Plan de sécurité civile 2019
- Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD)

---

### POLITIQUES MUNICIPALES INTERNES ET EXTERNES

- Politique concernant les frais de représentation et de déplacement
- Politique d'approvisionnement de la Ville de Québec 2014
- Politique d'investissement de la stratégie de développement économique
- Politique d'investissement (Finances)
- Politique d'utilisation des outils et services du Web 2.0 à la Ville de Québec
- Politique d'utilisation du matériel municipal par le personnel de la Ville
- Politique d'aliénation des immeubles industriels municipaux
- Politique de capitalisation, d'amortissement et de financement des immobilisations
- Politique de confidentialité et de sécurité de l'information
- Politique de participation publique de la Ville de Québec
- Politique de fermeture de règlements d'emprunt
- Politique de financement des régimes de retraite
- Politique de gestion de la dette
- Politique de gestion de réserves financières et des surplus affectés
- Politique de gestion intégrée de la présence au travail
- Politique de placement de l'encaisse
- Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif
- Politique de sécurité urbaine
- Politique de viabilité hivernale
- Politique d'embauche des étudiants - culture, loisir et vie communautaire dans les arrondissements

- Politique d'investissement du Fonds de développement des territoires
- Politique d'investissements
- Politique d'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications
- Politique en matière d'activités physiques, sportives et de plein air
- Politique et procédure de dotation
- Politique et procédures sur la Ligne de signalement fraude et inconduite
- Politique familiale
- Politique pour un climat de travail sain
- Politique relative aux besoins des services et des arrondissements pour l'acquisition et la location d'équipements motorisés
- Politique de santé, sécurité et mieux-être au travail
- Politique sur l'utilisation sécuritaire des véhicules et équipements motorisés

---

## PROGRAMMES

- Programme d'art public pour la Ville de Québec
- Programme d'accès à l'égalité en emploi (Égalité 5)
- Programmes particuliers d'urbanisme

---

## RÈGLEMENTS

- Règlement de l'agglomération sur l'eau potable
- Règlement sur la gestion contractuelle
- Règlement sur le bruit
- Règlements sur l'environnement et l'eau de la Communauté métropolitaine de Québec
- Règlement sur l'éthique et les règles de conduite des employés de la ville de Québec

---

## SCHÉMAS

- Schéma d'aménagement et de développement
- Schéma de couverture de risques en incendie

---

## STRATÉGIES

- Stratégie de conservation de l'eau potable
- Stratégie de développement économique
- Stratégie de sécurité routière 2020-2024

---

## ACTIONS

- Synthèse des actions pour la protection du lac Saint-Charles et de la prise d'eau
- Tableau des actions (lié à la Vision 2018-2023 pour une saine gestion des matières résiduelles)

---

## VISIONS

- Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles
- Vision de l'arbre 2015-2025
- Vision de l'habitation 2020-2030
- Vision des déplacements à vélo
- Vision du développement culturel 2025
- Vision du développement de l'art public de la Ville de Québec 2013-2020
- Vision du développement de la Bibliothèque de Québec 2013-2020
- Vision du développement de la pratique culturelle amateur
- Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires 2015-2025
- Vision du développement social
- Vision du patrimoine 2017-2027
- Vision entrepreneuriale Québec 2026
- Visions d'aménagement

---

## RAPPORTS ET AUTRES DOCUMENTS

- Accréditation municipalité amie des aînés
- Accréditation Municipalité Amie des Enfants
- Approche de Rues conviviales
- Bilan annuel 2018 de la qualité de l'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018
- Bilan annuel 2019 de la qualité de l'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019
- Cadre de référence pour la Ville de Québec en matière d'intégration des personnes vivant une situation de handicap
- Cadre de référence en matière de sécurité urbaine
- Développement dans les bassins versants de prises d'eau à Québec - Approches et concepts
- Engagement des maires pour la sauvegarde des monarches
- Portrait de la mobilité sur le territoire de l'agglomération de Québec
- Rapport de consultation publique RSTC
- Rapport du Groupe de travail sur l'environnement économique des entreprises à Québec
- Rapports annuels du Vérificateur général
- Rêvons nos rivières
- Rôle d'évaluation

# ANNEXE 3

## Liste des partenaires consultés

---

### AUTORITÉS TERRITORIALES

Nation huronne-wendat

---

### ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

Association québécoise du loisir municipal (AQLM)

Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ)

Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

Conseil régional de l'environnement - Capitale-Nationale (CRE)

Institut canadien de Québec (ICQ)

Institut de développement urbain du Québec (IDU)

Jeune chambre de commerce (JCCQ)

Moisson Québec

Organisme des bassins versants de la Capitale

Regroupement d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)

Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale

Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC03)

Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP03)

Réseau d'Agriculture Urbaine de Québec (RAUQ)

Réseau environnement

Sociétés de développement commercial (SDC)

Vivre en ville

---

### SERVICES SUPRAMUNICIPAUX ET GOUVERNEMENTAUX

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Communauté métropolitaine de Québec

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

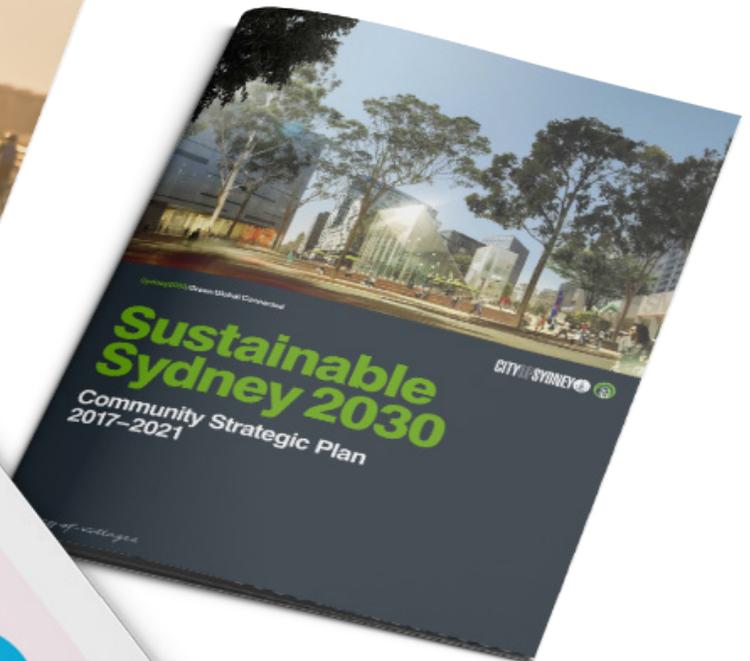
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

## Annexe 4

### Les inspirations

Plusieurs villes dans le monde se structurent en matière de développement durable en s'appuyant sur le cadre de référence de l'ONU qui énonce 17 objectifs.





[ville.quebec.qc.ca/developpementdurable](http://ville.quebec.qc.ca/developpementdurable)

